

ABONNEMENT.

En un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

En poste :
En un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
chez EM. BAYAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Janvier 1881.

ELECTIONS.

Jusqu'à cette heure, par un aveuglement étrange, les conservateurs n'ont guère pris au sérieux les agissements de la franc-maçonnerie. Pour eux, la cause de tous les maux que souffre la société et des périls qui la menacent, c'est la *Révolution*, mot abstrait, ou bien tels et tels personnages qui se disputent momentanément le pouvoir. Eh bien ! non. Le mal, dans la société moderne, n'est représenté ni par une abstraction, ni par des individualités de hasard ; il est représenté par une association qui aujourd'hui mène le monde, et qui travaille partout à ce double but évidemment satanique : réduire l'homme à la condition de la bête, en lui arrachant, s'il était possible, l'idée même de Dieu, et, du même coup, renverser de fond en comble l'ordre social spiritualiste et chrétien.

Le caractère le plus saillant de la franc-maçonnerie, c'est la brutalité des coups qu'elle porte. La secte n'a pas d'entrailles.

Quiconque lui résiste, elle le brise avec fureur ; un fonctionnaire lui déplaît, elle le révoque. Qu'il soit au début de la carrière ou qu'il ait vieilli sous le harnais ; que la révocation le trouve dans une situation de fortune indépendante ou le réduise, lui et les siens, à la misère, elle ne daigne pas mettre en ligne de compte de telles bagatelles. L'individu coupable du crime de lèse-majesté maçonnique est un reptile qui n'a plus droit qu'à être écrasé.

Brutale dans ses procédés envers les individus, la maçonnerie l'est bien plus encore à l'égard des associations. En réalité, elle ne veut sur la face du globe qu'une seule association : elle-même.

L'attentat contre les congrégations religieuses n'est aucunement un fait accidentel. A peine a-t-il été consommé que nous

voyons commencer la campagne contre les cercles d'ouvriers, et même les patronages de simples adolescents. Si la maçonnerie croyait pouvoir le faire impunément, elle interdirait à trois « profanes » quelconques de se réunir, n'importe pour quel objet. Elle y viendra peut-être. L'association qu'elle poursuit, en fin de compte, c'est la grande famille de Dieu, fondée par Jésus-Christ et répandue sur toute la surface de la terre : l'Eglise catholique. Avant de la frapper au cœur, il faut d'abord disperser tous ceux qui s'unissent pour lui mieux demeurer fidèles et la défendre.

Si la maçonnerie est brutale, elle n'est pas moins hypocrite. Il lui faut un masque de légalité. Qui a pris au sérieux, dans les classes cultivées et parmi les gens du métier, la valeur légale des fameux décrets ? Mais les masses ignorantes croient assez facilement les mensonges gouvernementaux, et beaucoup de bonnes gens sont persuadés que les religieux persécutés sont des rebelles, en lutte contre la loi. La légalité, si contestable qu'elle soit, suffit à la secte.

Car elle manque absolument de vergogne. S'il est un mot vide de sens dans les loges, c'est le mot « honneur ». En effet, ce mot est entièrement spiritualiste, et il faut avoir une âme pour entendre quelque chose à l'honneur. Or, pour l'athée, l'âme n'existe plus, pas plus que Dieu. L'âme c'est le cerveau, dont les caprices nerveux nous poussent à droite ou à gauche. Le singe a-t-il une âme ? Et ne sommes-nous pas tout bonnement les petits-fils d'un singe rusé et perfectionné, né lui-même, on ne sait quand et peu importe comment, d'un mollusque ou d'un champignon ?

De là, chez les maçons, cette grossièreté de manières, cette brutalité de paroles et de procédés dont ils donnent si volontiers la preuve quand le pouvoir les met en évidence. Sans doute cette incivilité qui nous ramène tout droit au *sans-culotisme*, s'explique assez naturellement par la vie que mènent un certain nombre d'entre eux jusqu'au jour où ils ont endossé l'habit galonné ; mais le matérialisme dont ils font profession sous le nom

insolent de science, n'y est pas pour rien. « Dis-moi tes principes, et je te dirai qui tu es. »

Personne n'ignore de quels nombreux échelons se composent l'initiation maçonnique pour amuser et lanterner les badauds. Ceux qui commandent et qui ont seuls le véritable secret, se tiennent derrière le rideau, et de là, parfaitement à couvert de toute responsabilité, ils envoient les autres « aux prunes. » En vain la victime regimbe, en vain sa conscience, tardivement éclairée, se révolte. Enlacée par de terribles serments, il faut qu'elle marche.

Ainsi organisée, la secte surveille avec acharnement tous les essais, tous les symptômes d'organisation conservatrice et surtout chrétienne, pour les empêcher d'aboutir. La légalité, dont elle s'est toujours moquée, et dont elle se moque plus que jamais, maintenant que ses affiliés font les lois et se substituent aux magistrats, lui sert d'instrument pour paralyser les efforts des honnêtes gens. Et l'on peut prévoir le moment où elle saura fabriquer, pour mieux persécuter, une légalité entièrement maçonnique, en opposition catégorique avec les droits les plus sacrés et les libertés les plus légitimes.

La maçonnerie a pour maxime fondamentale que les citoyens, depuis leur naissance jusqu'à l'enfouissement de leur cadavre, *appartiennent absolument à l'Etat*, lequel Etat se personnifie dans l'élite de l'humanité, laquelle élite, bien entendu, est la maçonnerie. L'Etat concède aux individus et leur retire les libertés qu'il juge à propos d'octroyer ou de reprendre. A l'état de nature, l'homme a toutes les libertés, sans doute ; mais à l'état de civilisation maçonnique, il dépend en tout du bon plaisir de l'Etat.

Vous invoquez la loi qui a reconnu, qui a proclamé votre droit ; illusion ! On ne vous a fait qu'une simple concession à tout moment révocable ; et, pour l'anéantir, il n'est pas même besoin de rapporter la loi : un simple décret va suffire. Vous aviez dépensé des millions à fonder un établissement d'éducation ou à construire une église. L'Etat juge à propos de fermer la maison ou de dé-

molir l'église : tant pis pour vous, citoyens ! Et n'avez pas la simplicité de réclamer une indemnité. L'Etat est maître absolu de la propriété comme de la famille et de la religion, puisqu'il est dieu, le seul dieu à la place de l'autre dont il a décrété la fin. Il se bornera d'abord à crocheter les caisses des religieux, et le bon public rira. Un peu après, il crochêtera les caisses du bon public, qui trop tard s'étonnera. La logique maçonnique justifie l'arbitraire gouvernemental à tous les degrés. L'Etat-dieu est le maître de tous les individus et de tous les groupes, comme un homme est le maître des divers membres de son corps.

En d'autres termes, la maçonnerie pose en principe, à son profit, la plus complète et la plus effroyable tyrannie sous le voile et au moyen de « l'admirable » suffrage universel. Le suffrage universel — si éclairé comme chacun sait — joue le rôle des *apprentis-badauds* de la maçonnerie. Il tire les marrons du feu, et d'autres les mangent.

La maçonnerie va confisquer les écoles pour marquer à son effigie la génération nouvelle ; elle va accentuer la persécution religieuse ; elle perfectionne en ce moment, à grand renfort de grosse caisse, sa méthode d'élections maçonniques, et, finalement, voyant devant elle une magistrature qui n'est pas composée de ses créatures, elle n'aura de repos qu'après l'avoir renversée.

Nous savons bien que la franc-maçonnerie n'aura jamais le dernier mot, pas plus en ce monde que dans l'autre, où elle rira jaune, en compagnie de son aimable père. Excellente pour tout détruire, elle est incapable de rien fonder, puisque, en niant Dieu et l'âme pour nous réduire au rang des animaux, elle n'est pas autre chose que la glorification et le déchaînement, sans aucun frein possible, de toutes les passions humaines.

Victorieuse, il y a dix ans, la Commune, au lendemain de son affreuse victoire, se fût déchirée infailliblement de ses propres mains, comme la Convention de 93.

Et il en sera toujours ainsi. Mais que de sang et que de larmes !

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

— Richard, mon fils, dit la vieille dame, j'ai prié Dieu qu'il te fit renoncer à ton projet ; ai-je réussi ?

— Non, ma mère, c'est une cruelle nécessité à laquelle nous devons nous soumettre ; il le faut.

Elle laissa échapper un profond soupir.

— Il le faut, reprit-elle d'une voix oppressée par les sanglots qu'elle avait peine à retenir, il faut que tu mettes des milliers de lieues entre toi et ta mère. Mon cœur se brise à la pensée que dans quelques jours un navire va l'emporter vers l'Amérique. Je t'ai accompagné ici pour passer avec toi les derniers instants qui nous séparent de ton départ, mais j'espérais toujours que tu prendrais en pitié la vieillesse de ta mère. Et il me va falloir retourner seule pendant que tu seras livré à tous les hasards. Tu ne t'es donc pas demandé ce que deviendrait ta mère quand elle parcourera notre logement de la rue Notre-Dame-des-Champs, où chaque objet lui rappellera le fils parti pour un lointain exil et ravivera sa douleur. Tu ne sais donc

pas qu'à l'écho des nouvelles qui arriveront de ces régions maudites, je serai en proie à d'horribles angoisses, que l'inquiétude m'assaillera le jour et la nuit. Oh ! mon fils, quel avenir se prépare pour moi ! On me disait : Richard a du talent ; son énergie a surmonté les obstacles qui se dressent devant les artistes à leurs débuts ; il n'a plus qu'à suivre sa voie ; une brillante carrière s'ouvre devant lui, et le moment n'est pas loin où son nom brillera parmi ceux des peintres que le public entoure de ses sympathies. J'écoutais ces éloges avec ivresse, j'étais fière de toi, j'étais heureuse, et c'est quand cette perspective sourit à ta jeunesse que tu vas la livrer en pâture à ces gens d'Amérique qui n'ont d'autre culte que celui du dieu-dollar, qui n'entendent rien aux arts, qui ne te comprendront pas plus que tu ne les comprendras toi-même.

— Tu ne prévois donc pas que dans ce milieu, qui n'est pas fait pour toi, ton talent s'atrophiera, les forces s'épuiseront à la peine, et tu tomberas dans cette impuissance qui, pour le véritable artiste, est pire que la mort.

— Croyez-vous donc, ma mère, que moi aussi je n'aie pas cruellement souffert avant de prendre la résolution contre laquelle votre affection s'élève ? Croyez-vous que toutes les réflexions qui sont sorties de votre bouche, je ne les aie pas faites moi-même ? Mais vous m'avez appris que la vie est une

lutte, qu'il y a des nécessités douloureuses auxquelles l'homme de courage doit savoir se résigner. C'est pour cela que je dois partir.

— Oh ! misérable nécessité, que celle qui repose sur la perspective d'un gain qu'il s'agit de réaliser !

— Ne dites pas cela, ma mère, vous ne le croyez pas, vous savez bien que la cupidité n'a pas prise sur moi, que jamais une question d'argent ne saurait passer avant mes goûts, et surtout avant la considération de votre bonheur ; mais vous savez aussi que les devoirs qui me sont imposés ne sauraient se concilier avec la lenteur du succès que l'avenir me réserve peut-être ici, que je n'ai pas le droit de refuser les propositions avantageuses qu'on me fait à l'étranger. Je ne puis hésiter, puisque mon travail richement rémunéré me permettra de remplir des engagements sacrés, de sauvegarder l'honneur de mon père. Ce nom de Brébier, il m'a laissé le soin de le faire respecter, c'est à moi de le préserver de tout soupçon injurieux, de toute allusion offensante. Il ne faut pas que des engagements au bas desquels il est inscrit soient désavoués.

La vieille dame baissa la tête et murmura :

— Maudit procès ! Pourquoi l'avons-nous perdu ? Pourquoi ton malheureux père !..

— Ne récriminons pas, ma mère, contre les faits accomplis. Épargnons-nous les plaintes inutiles.

Oui, il serait à désirer que mon père n'eût pas prêté à M. Desbains cette somme qui constituait toute sa fortune ; mais ce n'est point à nous de lui reprocher d'avoir obligé un parent, un ami qu'il a sauvé de la ruine. Celui-ci était un honnête homme, vous le savez. S'il ne se libéra pas, c'est que mon père ne voulait pas entraver par ce remboursement ses opérations commerciales et l'entraîner à une liquidation qui eût été désastreuse. Ce dépôt était en mains sûres ; nous pouvions être tranquilles, nous escompter sans crainte l'avenir et faire face à des dépenses que nous étions certains de solder un jour. Pouvions-nous prévoir que la mort enlèverait brusquement M. Desbains ? Pouvions-nous prévoir surtout que nos droits, dont il nous était si facile de fournir la preuve, seraient méconnus ? Ce fut une cruelle désillusion, mais il faut subir la nécessité ; des engagements sacrés ont été contractés surtout pendant la maladie qui a emporté mon père, à tout prix il faut les tenir. Ce voyage en Amérique m'en offre les moyens en me promettant des bénéfices qu'il faudrait attendre ici pendant de longues années, si jamais ils étaient réservés à mon travail. Je n'ai pas le droit de refuser ; ce serait un vol à l'égard de ceux qui ont eu foi en notre loyauté. Rappelez-vous vos engagements et ceux de mon père ; ce sont ceux qui m'ont indiqué la voie dans laquelle je m'honore de marcher aujourd'hui.

Reverrons-nous ces tristes jours? Au point où en sont les choses, qui oserait dire le contraire?

A tout le moins, n'ayons pas le regret de les avoir précipitées par notre indifférence. Que tous les hommes de cœur et de bon sens se trouvent donc, dimanche prochain, sur la brèche.

Aidons-nous et le ciel nous aidera. Faisons, du moins, selon les temps et selon les lieux, notre petit possible.

Quoiqu'il arrive, une fois notre devoir accompli, nous attendrons avec confiance, pour le surplus, le jour de la justice de Dieu.

Elle viendra. Heureux qui croit en elle. Les autres seront à plaindre.

Mais, en ce temps-là, qui ne sera pas tendre, plusieurs feront leur prière, qui ne la faisaient pas depuis longtemps.

Plurimus.

Chronique générale.

Les élections municipales sont, à Paris, l'objet de vives préoccupations. Si les intransigeants de gauche s'y préparent avec ardeur, les amis de l'ordre ne restent pas inactifs. Les réunions privées sont à l'ordre du jour et les plus illustres champions de nos libertés les soutiennent avec un succès constant.

L'opportunisme seul semble ne pas oser s'aventurer; jusqu'ici, aucun candidat de cette nuance ne s'est posé, et les murs de Paris, aujourd'hui complètement tapissés de professions de foi et de déclarations, ne révèlent pas un nom cher au Palais-Bourbon.

L'impopularité gagnerait-elle le chef de l'opportunisme, et serait-on déjà tellement fatigué d'en subir le joug, qu'il n'y eût plus de place pour ses partisans et ses familiers?

Nous sommes tenté de le croire et nous ajoutons que ces symptômes de répulsion sont le prélude ordinaire de crises plus sérieuses. Les jouisseurs se sentent pressés par les affamés de l'intransigeance, et n'ayant plus rien à jeter en pâture à leurs colères, il leur faudra bien jouer le grand va-tout; faire une évolution pour s'en débarrasser, ou opérer une diversion dans les esprits, et, à l'exemple de l'Empire, les occuper à Tunis, en Grèce, ou dans le Bosphore; pousser le patriotisme, non pas à se débarrasser du socialisme qui ruine notre société, mais le passionner dans la question hellénique que nos diplomates républicains ont eu le tort de soulever.

Prenons garde! une alliance imprévue avec l'Italie qui nous a tant de fois reniés et avec l'Angleterre qui nous jalouse, serait peut-être le signal d'une conflagration dont les conséquences seraient terribles. La Russie, la Grèce et l'Autriche n'entendent point nous laisser prendre une part dans la succession de l'Empire ottoman. On nous trouve trop puissants dans la Méditerranée pour nous laisser toucher à Tunis.

Ne nous y laissons pas tromper, le jour

où Gambetta croira saisir cette proie convoitée par lui, avec l'espérance de s'en faire un moyen d'arriver au pouvoir, de gouverner la République à sa guise et de jeter la France dans le moule révolutionnaire, ce jour-là, il ressemblera à cette statue d'or aux pieds d'argile, qu'une pierre détachée de la montagne suffit pour renverser.

Le président de la Chambre était hier à Nice; où est-il aujourd'hui? Ce voyage cache-t-il une entrevue?

Nous devons tout craindre de l'inhabileté et de la témérité d'un homme qui ne doit le prestige certain qu'à l'entourage qu'aux divisions des partis, à l'indifférence et à l'incurie des conservateurs.

Le refus de l'arbitrage de la Porte nous autorise à penser que nous saurons bientôt si M. Grévy et les Chambres ne nous comptent plus pour rien dans les alliances à faire et les traités à conclure.

Comme quoi la République coûte meilleur marché que les gouvernements monarchiques.

Le budget qui, sous l'Empire, avait été réglé, pour 1871, à deux milliards deux cent millions, s'élève, pour 1884, à TROIS MILLIARDS SEPT CENT MILLIONS.

Il est vrai qu'en revanche nous avons des ministres qui, sous un régime normal, n'auraient pas été jugés capables de remplir les fonctions de commis; de plus, on a créé de nouveaux ministères, pour la plus grande satisfaction de MM. Cochery et consorts, et l'on a inventé des sous-secrétaires d'Etat pour le plus grand profit de MM. Wilson, Cyprien Girard, Sadi-Carnot et Turquet.

Et maintenant, si vous ne criez pas vive la République, paysans et ouvriers, bourgeois et commerçants, qui travaillez et payez pour les affamés et les assoiffés républicains, c'est que vraiment vous êtes difficiles à contenter.

L'an dernier, les préfets confisquaient, au nom des bureaux de bienfaisance républicains, le produit des quêtes organisées par les particuliers au profit des pauvres exclus des listes des distributions officielles.

Cette année, ils s'efforcent de tarir les sources de la bienfaisance par des procédés d'une mesquinerie édifiante.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul de Lyon ayant demandé au préfet l'autorisation de faire une loterie pour les pauvres, celui-ci a subordonné son autorisation à la remise au bureau de bienfaisance du tiers du produit de cette loterie.

M. Brac de la Perrière, président, a écrit à la *Décentralisation* que, dans ces conditions, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, dont il est le président, renonce à la loterie; qu'elle invite ses amis à donner aux comités conservateurs le prix des billets qu'ils prenaient personnellement, ainsi que celui des lots qu'ils offraient, et à solliciter les aumônes et les offrandes de leurs amis.

L'attitude de M. Brac de la Perrière est très-correcte. Il ne saurait convenir aux conservateurs, à ceux qui croient en Dieu, de

confier leur argent à ceux qui arrachent les crucifix des écoles, chassent les Sœurs de charité et veulent que la bienfaisance soit coiffée d'un bonnet rouge.

M. le préfet du Rhône use de son droit. Les conservateurs usent du leur; si les pauvres en souffrent, ils sauront à qui ils devront s'en prendre.

Le *Petit Marseillais* assure que M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder cette année des gratifications exceptionnelles à M. le commissaire central et à plusieurs commissaires de police de Marseille. On suppose que cette gratification est motivée par la manière dont ces magistrats ont rempli leur mandat dans l'exécution des décrets du 29 mars.

Voilà certes de l'argent bien placé et bien gagné.

LES OBSEQUES DE BLANQUI.

Une foule énorme rend la marche du cortège très-pénible. On s'arrête, on s'écrase.

Une bousculade terrible s'était déjà produite, quand les flots du cortège se sont précipités dans le cimetière.

Bientôt de nouveaux chocs se font sentir, et, malgré le zèle des agents, le corbillard est arrêté par les curieux qui se sont massés devant lui.

Pour comble de malheur, la haie d'agents qui interdisait à la foule l'accès des sépultures particulières est enfoncée sur ce point.

La foule se précipite sur la brèche, escalade les monuments funéraires et rend tout mouvement impossible.

Pendant plus de dix minutes, le corbillard, entouré par la foule et en quelque sorte soulevé par elle, reste complètement immobilisé.

Les cris, les exclamations de toute sorte, voire même les sifflets, se croisent de toutes parts.

De fortes escouades de sergents de ville travaillent à dégager le corbillard.

La virago Louise Michel marche précédée d'un citoyen porteur d'une bannière rouge.

On entend les cris de: Vive la République! Vive la révolution sociale!

Rochefort, qui s'est détaché du convoi, arrive avant le char funéraire; il est accompagné de deux amis et d'un groom portant une énorme couronne.

Au moment où l'on va descendre le cercueil de dessus le corbillard, la foule qui a été tenue à distance dans l'allée principale, force le double cordon de gardiens de la paix et se précipite autour du caveau où va se faire l'inhumation.

A ce moment, comme la foule pousse les cris les plus déplacés en pareille circonstance, Rochefort, dont on attendait un discours, s'est retiré en suivant des sentiers détournés, et parvient, non sans peine, à gagner la grande porte, par où il est parvenu à sortir, grâce à un convoi qui entrainait au même moment.

Le premier orateur prend la parole: c'est M. Grangé, un ami de Blanqui. Chaque période de son discours est scandée par les

cris: Bravo! Vive la République! Vive la sociale! poussés par ceux qui ont pu se jucher sur les tombes voisines et sur les arbres.

Dès que M. Grangé a fini de parler, le nom de Louise Michel retentit; plusieurs voix répètent: Louise Michel! Louise Michel! mais c'est M. Lepelletier qui prend la parole au nom de la démocratie de Lyon et de Bordeaux.

Plusieurs arrestations ont été opérées. Un détail: une fois que la bière a été placée sur le corbillard, Eudes a voulu jeter dessus un drap rouge, mais M. Dalancourt, inspecteur des morts, s'y est opposé.

Le citoyen Eudes prend la parole au nom de la famille et des amis de Blanqui. Il s'écrie: « O Blanqui! ô victime éternelle, ta vie, tes souffrances, tes exemples, tes conseils sont à jamais inscrits dans notre mémoire. »

Un jeune homme de Bordeaux, le citoyen Roche, prononce un discours assez long dans lequel il flétrit « la politique opportuniste qui n'a pas craint de faire revivre les lois mortes de l'Empire pour invalider Blanqui. »

On appelle ensuite la citoyenne Louise Michel.

Un journal spécial, *l'Avenir militaire*, qui d'ailleurs ne passe pas pour être hostile au général Farre, a relevé une bévue commise par cet incomparable ministre de la guerre. Un jeune soldat avait été condamné à mort pour voies de fait envers son supérieur. D'après le Code militaire, la peine de mort n'est infamante qu'autant qu'elle est précédée de la dégradation.

Ce n'était point le cas ici. Cela n'a pas empêché le général Farre de commuer la peine en vingt années de travaux forcés avec la dégradation militaire. En jurisconsulte distrait, M. Grévy a signé le décret, sans s'apercevoir que cette commutation n'était en somme qu'une aggravation de châtiment. L'affaire fait beaucoup de bruit dans l'armée, où elle est sévèrement jugée.

Au nombre des communards connus que ramène le *Navarin*, dont l'arrivée à Brest est imminente, on trouve les noms de Lullier, Trinquet, Longuet, Budaille, Lisbonne.

Sont restés en attendant un prochain bateau: Assi, Dacosta.

Restent à Nouméa où ils ont établi un commerce:

Armand (devenu adjoint à Nouméa), Eugène Mourot, ancien secrétaire de Rochefort.

Brest, 5 janvier, midi 50.

Le *Navarin* est signalé par Ouessant. Le *Souffleur* allume ses feux pour aller le chercher.

Les feuilles radicales publient avec satisfaction les renseignements suivants:

« La formation en bataillons des élèves des écoles communales de Paris est poussée activement par la commission municipale

M^{lle} Bréhier resta quelques instants silencieuse, elle semblait suivre le cours de ses pensées.

— Et ce procès que tu dus intenter à l'héritier déloyal de M. Desbains, dit-elle, tu te croyais sûr de le gagner?

— Oui, ma mère, je devais le croire, j'avais une pièce concluante devant laquelle le jugement n'était pas douteux; elle affirmait nos droits jusqu'à l'évidence; malheureusement, elle a été perdue.

— Comment a-t-elle été perdue? L'avocat que tu avais choisi passe cependant pour un honnête homme; pourquoi ne l'a-t-il pas produite au tribunal? Le malheur rend soupçonneux et méfiant, il me vient des idées que je ne puis repousser.

— Vous avez tort, ma mère; M. Albanel est un homme dont la délicatesse et la loyauté n'ont jamais été mises en doute. Gardons-nous de l'accuser; si la pièce dont nous parlons a été égarée, nous ne devons nous en prendre qu'à la cruelle fatalité qui nous poursuit.

— Et cependant ton adversaire est admis dans la maison de l'avocat; on dit qu'il doit épouser sa fille.

— De grâce! ma mère, n'achevez pas; ces insinuations sont indignes de vous, le chagrin ne doit pas vous rendre injuste.

Sa voix avait pris un accent plus énergique; il était facile de voir que, malgré sa profonde affec-

tion pour sa mère, Richard ne lui aurait pas permis de flétrir d'un soupçon odieux ceux dont elle n'évoquait pas le souvenir sans irritation et sans amertume.

— Soit, mon fils, dit-elle, je respecterai tes scrupules, et cependant, si je pouvais lire au fond de ton cœur, je suis sûre que j'y trouverais des pensées que ta bouche se refuse à exprimer. Ne prends pas en m'entendant cette expression de mécontentement; je m'arrête; je ne veux pas que dans ces jours que nous avons encore à passer ensemble, un nuage s'interpose pour la première fois entre nous.

Elle prit la main de son fils avec une expression d'indicible tendresse, et plongea ses regards dans ses yeux comme si elle avait voulu lire au fond de son âme.

— Richard, dit-elle, tu es bien le cœur courageux et loyal que j'avais rêvé; tu es de ceux qui ne fléchissent jamais devant une épreuve quand ils croient entendre la voix du devoir. Mais es-tu bien sûr que les motifs dont tu m'as parlé soient les seuls qui te déterminent à partir?

— Ma mère, je vous assure...

— Je n'insiste pas, mon fils; garde donc tes secrets s'il en est qu'il ne soit pas permis à ta mère de connaître; mais tu ne peux m'empêcher de remarquer en toi une tristesse qui procède d'une autre cause que celle dont nous parlions tout à

l'heure; je sens mon effroi redoubler quand je pense que tu vas emporter là-bas le découragement d'un cœur désenchanté.

— S'il en est ainsi, ma mère, réjouissez-vous de me voir partir. Il convient à ceux qui ont éprouvé une amère déception de quitter les lieux qui la leur rappellent, d'aller s'en guérir là où malgré eux ils trouveront l'oubli. Une tâche laborieuse m'attend à New-York. Les gains magnifiques promis à mon travail stimuleront mon énergie. On dit que là-bas l'intensité de la lutte et du labeur de chaque jour ne laisse pas à l'esprit le temps de se complaire dans les rêveries. Deux années, moins de deux années peut-être, me suffiront pour remplir mon programme et opérer ma guérison; je reviendrai ensuite et, le passé une fois liquidé, je me livrerai en toute sécurité, avec confiance, à l'art tel que je le comprends, et je produirai peut-être alors des œuvres qui me donneront place parmi les peintres dont on cite les noms avec éloge.

Elle secoua tristement la tête: elle n'était pas convaincue.

— Es-tu bien sûr, Richard, dit-elle, que cet homme, sur la foi duquel tu entreprends ce lointain voyage et qui prend passage avec toi sur le paquebot, soit digne de ta confiance? Es-tu sûr qu'il tiendra ses engagements?

— Je le crois, ma mère; d'ailleurs, il est trop tard pour revenir sur ma résolution.

— Trop tard! murmura-t-elle tristement.

Puis, relevant la tête, elle ajouta:

— Pardonne-moi, Richard, je ne devrais pas, lorsque déjà ton cœur est attristé, assombrir encore ton départ en y mêlant mes impressions douloureuses et mes terreurs, mais ça a été plus fort que moi; je veux être, je serai courageuse, et, pendant les quelques jours que nous avons encore à passer ensemble, je refoulerai en dedans de moi-même mon chagrin, je veux que les heures de répit qui nous sont accordées nous laissent un agréable souvenir.

Elle fit un effort pour donner à ses traits une expression souriante, et elle porta la conversation sur des sujets qui ne prétaient pas à l'attendrissement qu'elle s'était interdit, mais on devinait la lutte de la volonté contre les sentiments qu'elle cherchait à dissimuler; en dépit de sa résolution, on sentait qu'il y avait au fond de son cœur une douleur qui, à la première occasion, ferait explosion!

La mère jeta un dernier regard sur la chapelle de Notre-Dame-des-Flots, dont la silhouette se détachait au sommet de la falaise, et prenant le bras du jeune homme:

— Partons, mon fils, lui dit-elle.

Ils descendirent silencieusement les gradins qui conduisaient à la plage et ne tardèrent pas à disparaître au milieu des ombres du soir.

(A suivre.) LOUIS COLLAS.

chargée de l'organisation de cette jeune armée.

» Les enfants des écoles seraient groupés en bataillons de 600 élèves, divisés en quatre compagnies.

» L'armement se composera d'un fusil d'un modèle spécial, d'un ceinturon avec sabre-baïonnette, d'une vareuse, d'un pantalon d'uniforme et d'un béret.

» Les exercices auront lieu le jeudi, à des heures à déterminer. Les manœuvres d'ensemble se feront le premier mercredi de chaque mois.

» On se bornerait d'abord à armer les enfants de onze à treize ans, ce qui donnerait un effectif de 23,000 jeunes soldats. »

Au premier abord, ce projet paraît seulement ridicule, mais la pensée qui l'a inspiré a une portée sinistre. Pour qui prépare-t-on ces jeunes soldats, dans ces écoles sans Dieu, au chant de l'ignoble *Marseillaise*? Pour la France? Non, pour la Commune!

La substitution du *Monsieur* au *Monsieur*, quand il s'agit des évêques, peut donner lieu à d'étranges méprises; c'est là ce qui est arrivé au grave *Journal des Débats* dans sa nécrologie de M. Lesguillon.

Le défunt député avait été le concurrent, pour le conseil général de Loir-et-Cher, de M. d'Orléans, aux élections de 1877. Le journaliste s'est imaginé qu'il s'agissait là de l'évêque d'Orléans, de M^r Dupanloup, et lui fait un titre de gloire de l'avoir emporté sur un aussi redoutable adversaire. *Risum teneatis.*

Le nombre des personnes atteintes par le nitrate d'argent jeté dans le bénitier de l'église Saint-Jacques de la Villette est de 400 à 500.

Ce sont les enfants qui ont le plus souffert, et particulièrement les petites filles; elles conserveront les marques pendant une dizaine de jours.

Quelques noms pris au hasard: Marie Menzien, rue Riquet, 80, une forte tache; Marie et Berthe Caron, rue de Flandre, 197; Hélène Beneuve, rue Petit, 50; Louise Badet, rue de Flandre, 163, plusieurs taches graves; Madeleine Schneider, rue Riquet, 30, taches aux mains et au front; Joséphine Houdre, rue de Nantes, 20; Marie Petit, rue Curial.

L'école de la rue de Tanger n'a pas eu moins de 35 enfants.

L'école de la rue Barbanègre, 45.
L'école de la rue Tandon, une cinquantaine. Une de ces pauvres petites a le front, le dessus du nez et le dessus de l'œil tout noir; à un demi-centimètre près, la prunelle était touchée.

L'administration des postes inspire si peu de confiance, qu'un de nos confrères parisiens donne un moyen de prévenir le déchetage des lettres.

Voici: « Rien n'est plus désagréable que de recevoir des lettres préalablement décachetées ou plutôt décollées par des indiscrets.

» Voici une manière assez facile d'éviter cette indiscretion.
» Après avoir fermé son enveloppe, on écrit l'adresse du côté de la fermeture, de façon à ce qu'on ne puisse toucher et mouiller celle-ci pour la décoller sans altérer la suscription.

» De plus, on met son timbre sur la petite raie diagonale de la partie supérieure, celle par laquelle on ouvre, ce qui complique la difficulté pour les crocheteurs de correspondances. »

L'Union bretonne croit savoir que les comités républicains de Nantes ont rédigé une adresse à M. Laisant.

Cette adresse n'est pas tendre; même on la dit très-sévère dans le fond et dans la forme.

« Ce n'est pas pour faire œuvre de dénonciateur que nous vous avons élu, et nous désavouons formellement votre conduite et votre langage. »

Tel est le sens du document.

Nous verrons si M. Laisant, renoncé et condamné par ses électeurs, osera conserver un mandat qui semble d'ores et déjà révoqué.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 janvier.

Notre marché est un peu plus faible aujourd'hui, et la spéculation semble rester dans l'expectative et attendre, pour reprendre sa marche en avant, le résultat des élections communales de Paris. Nos rentes, par suite, sont un peu plus faibles: le 3 0/0 fait 84.92, l'amortissable 86.45 et le 5 0/0 120.17.

Cependant les marchés allemands sont très-fermes et Londres nous envoie le cours des Consolidés en hausse de 3/16 à 98 7/8. Les fonds publics étrangers, sous cette impression, se tiennent bien. L'Italien cote 89.35; le Turc retrouve le cours de 12 fr. et ne tarde pas à s'élever à 12.10; le Florin est faible à 75.75 et la Banque ottomane est stationnaire à 538.75. La fermeté de l'Egypte 6 0/0 ne se dément pas un seul instant et l'on traite à 366.25.

Le Crédit foncier de France varie de 1,458.75 à 1,448.75; nous pensons qu'à ce cours il est bon d'acheter, car d'après tous les capitalistes sérieux, nous verrons une hausse importante sur cette valeur qui est la seule sur laquelle il n'y ait pas à craindre de réaction durable.

Le Crédit foncier et agricole d'Algérie fait 640. La Banque de Paris est à 1,185 et reste, à la fin de la séance, à 1,175.

Le Comptoir d'escompte avance à 1,002.50. On rétrograde sur le Lyonnais à 1,060; la hausse d'hier avait provoqué d'imprudentes réalisations.

La Société de dépôts et comptes courants se tient toujours aux cours de 708.75 à 710. La Banque nationale est faible. La Société nouvelle a de nombreux achats au cours de 440; les versements appelés, s'effectuent régulièrement aux guichets de la Société.

Les valeurs industrielles ont un bon courant d'affaires.

Le Gaz fait 1,515, les Omnibus 1,370. Le Suez progresse de 25 fr. et cote 1,337.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le théâtre de Saumur reste toujours veuf de l'élément militaire. MM. les officiers, sous-officiers, et même certains membres de la société refusent de se présenter maintenant dans cette enceinte, dans la crainte de nouvelles aventures peu agréables, comme celle de M. F... avec M. le Commissaire de police.

Cette situation tendue forcera M. Boulanger à restreindre les représentations d'opéras et d'opéras-comiques et à ne donner que du drame. C'est par suite de cette désertion que nous avons perdu la représentation de *Jean Baudry*, le bel ouvrage de M. Vacquerie que devait interpréter sur notre scène, samedi prochain, la troupe parisienne de M. Charles Masset.

L'incident du théâtre ne cesse de peser sur le commerce de Saumur; jusques à quand cet état se prolongera-t-il? Le Maire laissera-t-il souffrir toute une classe nombreuse de ses administrés, plutôt que de sacrifier un commissaire de police qui n'a su que se rendre antipathique à toute la population par son manque de procédés dans l'exercice de ses fonctions?

La préférence de M. le Maire pour un commissaire de police étranger est blessante, et ses concitoyens pourraient bien le lui faire sentir au scrutin de dimanche.

Hier, dans l'après-midi, la neige a fait son apparition dans nos contrées. Pendant quelques heures, il en est tombé une petite quantité à Saumur et dans les communes voisines.

S. Em. le cardinal-archevêque de Cambrai a succombé avant-hier, à janvier, à 4 heures du matin.

René-François Régnier, né à Saint-Quentin, dans l'arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794, était dans sa 87^e année. Successivement évêque d'Angoulême et archevêque de Cambrai, il avait été créé et publié par Pie IX, le 22 décembre 1873, cardinal-prêtre, du titre de la Sainte-Trinité du Mont.

La mort de ce prélat vénéré, modèle de simplicité, d'austérité, de prudence et de courage sacerdotal, sera vivement ressentie dans le diocèse d'Angers, qui le compte parmi ses plus illustres enfants. M^r Régnier, qui, sous la Restauration, avait dirigé comme proviseur le collège royal d'Angers, comptait, non-seulement dans les rangs du clergé angevin, mais parmi les laïques, de nombreuses et fidèles affections.

C'est aujourd'hui, 6 janvier, la fête des Rois, qui se célèbre d'habitude le dimanche suivant. A cette occasion, le *Figaro* a eu l'heureuse idée d'extraire la délibération suivante, prise par la Commune de Paris en 1793:

« Séance du 17 nivôse an II. — Le président informe le Conseil que le comité révolutionnaire de la section de la Maison Commune vient de lui dénoncer que les pâtisseries font et vendent des gâteaux des rois et il invite la police à faire arrêter les vendeurs et les acheteurs de ces gâteaux.

» Les commissaires se sont assurés du fait. (Et il montre les gâteaux; on applaudit.)

Lecture est donnée de cet arrêté:

« Considérant que les pâtisseries qui font des gâteaux à la fête, ne peuvent avoir de bonnes intentions; que même plusieurs particuliers en ont commandés, sans doute dans l'intention de conserver l'usage superstitieux de la fête des ci-devant rois, le comité a arrêté que le conseil général sera invité d'envoyer à l'instant une circulaire à tous les comités révolutionnaires, pour les engager à employer toute leur surveillance pendant cette nuit et les suivantes, pour découvrir et surprendre les pâtisseries et les orgies dans lesquelles on fête et on fêtera l'ombre du dernier tyran. »

Cette délibération est au niveau de l'intelligence et des sentiments du Conseil municipal de 1881. Nous sommes étonnés qu'il ne l'ait pas rééditée.

Faits divers.

Voici une nouvelle qui doit mettre en révolution toute la culture floréale de France:

Le Conseil municipal de Vienne (Autriche) vient d'adresser une circulaire à tous les fleuristes et pépiniéristes et arboriculteurs d'Europe, pour leur demander des orchidées qui doivent être rendues avant le 15 janvier à Vienne et qui sont destinées à composer le bouquet que le Conseil municipal offrira à la princesse Stéphanie à l'occasion de son mariage avec le prince Rodolphe.

On choisira les plus jolies plantes, les fleurs seront cueillies une heure seulement avant la confection du bouquet.

Douze fleuristes seront chargés de choisir et de monter les plus jolies fleurs. Le bouquet terminé sera présenté devant un objectif, la photographie sera encadrée dans un cartel d'or, monté sur velours et déposée dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Voici un curieux calcul fait par les ingénieurs de la cité de Londres.

Un cheval parcourt en moyenne sans s'abattre:

Sur le pavage en pierres: 240 kilomètres.

Sur les chaussées macadamisées: 305 kilomètres.

Sur le pavage en bois: 745 kilomètres.

D'où il résulte que le cheval a trois fois et demie plus de chances de sauver ses jambes sur le pavé en bois que sur le pavé en pierres.

Sans compter que, lorsqu'il tombe, les blessures sur le bois sont toujours bien moins graves.

Voici un couplet de la *Mascotte*, le succès des Bouffes-Parisiens:

Promette à mon peuple beaucoup,
Sauf à ne rien tenir du tout,
J'en suis capable!
Dans la coulisse me tenant,
Pousser les autres en avant,
Sans être de rien responsable,
J'en suis capable!

De méchantes gens ont reconnu M. Gambetta à ce portrait.

L'action remarquable du goudron sur les bronches et les muqueuses en général a provoqué de nombreuses expériences, desquelles il résulte aujourd'hui qu'un des meilleurs traitements de l'asthme consiste dans l'emploi des *Capsules de Goudron Guyot*. Aussi les nombreux remèdes plus ou moins inactifs, créés en vue de la guérison de l'asthme, sont-ils tombés dans un oubli justement mérité. Dans la plupart des cas, deux ou trois capsules, prises immédiatement avant chaque repas, amènent un soulagement rapide; il convient de dire que, lorsque l'affection est déjà ancienne, ou devra continuer le traitement pendant quelque temps. Du reste, en raison du rapide bien-être qu'ils en éprouvent, les malades sont rarement tentés de supprimer l'emploi des *Capsules de Goudron* avant la guérison complète. Ce mode de traitement revient à un prix des plus modiques, environ dix à quinze centimes par jour.

Depuis que M. Guyot a mis l'usage du Goudron en grande vogue, en vulgarisant son administration sous forme de Capsules, de nombreuses imitations ont été faites. Sa marque, quoique ré-

gulièrement déposée en France comme à l'étranger, a été de près ou de loin imitée. Les contrefacteurs et imitateurs n'ont qu'un seul but: mettre une confusion dans l'esprit du public. Afin de donner à celui-ci le moyen de distinguer les véritables Capsules de Goudron Guyot, nous croyons devoir lui rappeler que les étiquettes des flacons portent la signature: E. Guyot, en trois couleurs. (4)

CONSEILS ET RECETTES.

Curacao, liqueur de ménage. — A cette époque de l'année, il se fait, dans les théâtres et ailleurs, une consommation considérable d'oranges. Que deviennent les zestes (écorces) de ces fruits? La plupart du temps on les jette: il n'est pas rare d'entendre parler de chutes — quelquefois graves dans leurs conséquences — qui n'ont eu d'autres causes qu'une peau d'orange négligemment jetée sur la dalle ou l'asphalte d'un trottoir.

Comme on pourrait cependant utiliser ces résidus! Que de petits verres de curacao on pourrait déguster en famille, si, au lieu de s'en débarrasser avec insouciance, on les recueillait soigneusement!

Le curacao — la liqueur digestive par excellence — est une des plus faciles à faire.

On mélange dans une grande cruche, et l'on fait infuser, pendant dix ou quinze jours, 100 grammes de zestes d'oranges, bien mondés (privés de toute leur partie blanchâtre) et bien secs, dans deux litres de bonne eau-de-vie, avec 40 ou 50 centigrammes de cannelle fine et de girofle.

Le vase, solidement bouché, est exposé au soleil ou à la chaleur d'un poêle ou d'une cheminée. On l'agit tous les jours.

Cette infusion est ensuite passée au filtre ou au travers d'un linge; on y ajoute un sirop composé de 500 grammes de sucre dissous dans un demi-litre d'eau.

La liqueur peut être colorée avec quelques gouttes de teinture de Fernambouc, qui lui donne la propriété de rougir par son exposition à l'air.

LE FOYER ILLUSTRÉ.

Sommaire du n° 13 (Dimanche 2 janvier 1881).

La Girondine, par J. Claretie. — Variétés parisiennes: Les Etrennes d'un célibataire, conte du premier de l'an, par Eugène Morel. — Paris curieux: le Moulin-Vert, par H. Gourdon de Genouillac. — En face des ruines de Boves, poésie, par Armand Valbaugré. — Voyage en Perse et en Arménie, par Maxime Petit. — Pensées et Maximes. — Le Roman d'un brave homme, par Edmond About. — Le Théâtre en zigzags, par Ch. Legaud. — Menu du dimanche, par Vatel. — Jeux d'esprit, par Ch. Duagel. — Problèmes nouveaux. — Petite correspondance.

VIENT DE PARAITRE

EXPULSION DES CONGRÉGATIONS

DANS L'OUEST

JUIN - NOVEMBRE 1880

Par Emile PINGAULT

Rédacteur au

Journal de Maine-et-Loire.

Prix: 2 francs.

Franco par la poste: 2 fr. 40.

On trouvera cet ouvrage chez l'auteur, rue de l'Espine, 5, à Angers.

MUSÉE DES FAMILLES

41, Rue Saint-Roch, — PARIS.

C'est une singularité de notre temps qu'une publication qui, depuis 50 ans, n'a pas varié de direction, tout en s'améliorant sans cesse, tout en se tenant au courant de tout ce qui se dit, se fait, se découvre dans le monde, traitant des questions littéraires, de l'histoire vraie, des voyages, donnant des études de mœurs excellentes, des romans ou nouvelles fort attachants, et tout cela bien dit, bien écrit, sans faire une seule fois appel aux passions grossières ou brutales. Et, ce qui est plus singulier encore, c'est que cette publication a un prodigieux succès qui se poursuit depuis tant d'années, tellement il est devenu l'ami de toutes les conditions, de tous les âges. C'est du *Musée des Familles* dont nous voulons parler et dont nous n'aurions rien à dire, car tout le monde le connaît en France et en Europe, si nous n'éprouvions le besoin de le féliciter, de l'encourager et d'en propager encore l'action et l'influence par le temps de débauche littéraire qui court.

Sans trop de souci de ses intérêts, notre vieil ami, le *Musée des Familles*, a abaissé le prix des collections; l'an dernier, il a mis à 4 francs le prix de chaque volume de sa troisième série, formée de tomes XXXI à XLV, volumes compactes, brillamment illustrés. Beau et bon fonds de bibliothèque, que, après l'avoir lu, on relit encore et qui amuse tout le monde.

Ah! pourquoi n'avons-nous pas beaucoup de publications comme celle-là!

Paris, 7 fr. — Départements, 8 fr. 50.

